

DEPARTEMENT
MEURTHE-et-MOSELLE
ARRONDISSEMENT
LUNEVILLE
CANTON
BACCARAT

COMMUNE DE BACCARAT

EXTRAIT N° 098/2020 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 OCTOBRE 2020

L'an deux mil vingt, le treize Octobre, le Conseil Municipal de la Commune de **BACCARAT** étant réuni à la salle des fêtes de Baccarat, après convocation légale, sous la présidence de **Monsieur Christian GEX, Maire**.

Nombre de Conseillers : 27

En exercice : 27
Présents : 22
Votants : 27

OBJET

**DEMANDE DE SUBVENTION
DSIL –
CREATION CONDUITE D'EAU
POTABLE RUE DE MENIL.**

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le 19 Octobre 2020 et que la convocation du Conseil avait été faite le 7 OCTOBRE 2020

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture et publication du ---

Étaient présents : M. GEX – Mme COUDRAY - M. COLIN - Mme CAREL - Mme CHASSAIN – M. BANNEROT – Mme TIHA - M. MOUGIN - Mme VAUDEVILLE – M. COUDRAY – Mme LAURENT- Mme COSSART - M. FRANCOIS – M. MALHERBE – M. THIRIET – Mme MARCELLOT – Mme BELCOUR - M. VANOT – Mme ROBERT – M. VERNOUX – Mme HENRY- M. KUREK.

Excusés ayant donné pouvoir : M. LINDER à M. VANOT - Mme USTARITZ à Mme CHASSAIN - Mme BAILLY à Mme COUDRAY - M. MALARDE à Mme VAUDEVILLE - Mme DA SILVA à M. KUREK.

Mme Isabelle CHASSAIN a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

7. FINANCES LOCALES 7.5 SUBVENTIONS

Sur proposition de Monsieur le Maire et entendu son rapport,

La conduite de transfert et de distribution d'eau potable, rue de Ménil, à Baccarat, date de 1938. Depuis plusieurs années, la distribution d'eau chez les habitants de cette rue est problématique. De l'eau dite « rouge » ne cesse d'être distribuée. Cette eau, de couleur « impropre », a des conséquences pour la vie quotidienne des habitants (usage habituel de l'eau, cuisine, sanitaires...) ainsi que pour la collectivité.

Pour pallier ce problème, seules deux solutions temporaires sont possibles : purger l'eau, avec des pertes conséquentes d'eau potable (60m3/h) et distribuer des packs d'eau potable aux habitants. Ces solutions, limitées dans le temps ; sont coûteuses pour la collectivité et entraînent un gaspillage important.

Cette eau « rouge » a ainsi des conséquences néfastes à la fois sanitaires, écologiquement et financièrement. La seule solution pérenne est donc de changer entièrement cette conduite. Le montant de ces travaux est estimé à 129 240 € HT.

Pour effectuer ces travaux, il est opportun de solliciter une subvention DSIL 2020 selon le plan de financement suivant :

Dépenses	€ HT	Recettes	€ HT
Changement de la conduite	129 240	ETAT – DSIL (40%)	51 696
		Autofinancement (60%)	77 544
TOTAL	129 240	TOTAL	129 240

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **AUTORISE** l'engagement du projet ;
- **ACTE** le plan de financement prévisionnel ci-dessus ;
- **AUTORISE** le Maire à solliciter une subvention au titre de la DSIL ;
- **AUTORISE** le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier ;
- **S'ENGAGE** à prendre à sa charge le différentiel en cas de non attribution de la subvention sollicitée.

Fait et délibéré à BACCARAT, les jours mois et an susdits.

Pour Copie Conforme,
Le Maire,
M. Christian GEX

DEPARTEMENT
MEURTHE-et-MOSELLE
ARRONDISSEMENT
LUNEVILLE
CANTON
BACCARAT

COMMUNE DE BACCARAT

EXTRAIT N° 099/2020 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 OCTOBRE 2020

L'an deux mil vingt, le treize Octobre, le Conseil Municipal de la Commune de **BACCARAT** étant réuni à la salle des fêtes de Baccarat, après convocation légale, sous la présidence de **Monsieur Christian GEX, Maire**.

Nombre de Conseillers : 27

En exercice : 27

Présents : 22

Votants : 27

Étaient présents : M. GEX – Mme COUDRAY - M. COLIN - Mme CAREL - Mme CHASSAIN – M. BANNEROT – Mme TIHA - M. MOUGIN - Mme VAUDEVILLE – M. COUDRAY – Mme LAURENT- Mme COSSART - M. FRANCOIS – M. MALHERBE – M. THIRIET – Mme MARCELLOT - Mme BELCOUR - M. VANOT - Mme ROBERT – M. VERNOUX - Mme HENRY- M. KUREK.

Excusés ayant donné pouvoir : M. LINDER à M. VANOT - Mme USTARITZ à Mme CHASSAIN - Mme BAILLY à Mme COUDRAY - M. MALARDE à Mme VAUDEVILLE - Mme DA SILVA à M. KUREK.

Mme Isabelle CHASSAIN a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

7. FINANCES LOCALES 7.10 Divers

OBJET

**ACCEPTATION PART
REVENANT A BACCARAT ET
REVERSEE PAR LE SIVOM
DES VALLEES DU CRISTAL
POUR LA VENTE DU
BATIMENT 9 Rue Humbépaire
(ancienne crèche).**

Sur proposition de Monsieur le Maire et entendu son rapport,

Par courrier en date du 23 Septembre 2020 le Président du Syndicat Intercommunal des Vallées du Cristal nous informe que le bâtiment situé au 9 rue Humbépaire a été vendu le 28 Juillet 2020.

Le calcul de la répartition du montant de la vente par commune concernée est basé sur la population municipale en vigueur au 1^{er} Janvier 2020, déduit du maintien de destination de la CAF.

Pour la commune de BACCARAT, la somme à percevoir s'élève à :
67 794.40 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **ACCEPTE** le versement de la somme de **67 794,40€** ;
- **DIT** que le titre sera imputé au compte 13258 du Budget de la commune.

Fait et délibéré à BACCARAT, les jours mois et an susdits.

Pour Copie Conforme,
Le Maire,
M. Christian GEX

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le 19 Octobre 2020 et que la convocation du Conseil avait été faite le 7 OCTOBRE 2020

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture et publication du ---

DEPARTEMENT
MEURTHE-et-MOSELLE
ARRONDISSEMENT
LUNEVILLE
CANTON
BACCARAT

COMMUNE DE BACCARAT

EXTRAIT N° 100/2020 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 OCTOBRE 2020

L'an deux mil vingt, le treize Octobre, le Conseil Municipal de la Commune de **BACCARAT** étant réuni à la salle des fêtes de Baccarat, après convocation légale, sous la présidence de **Monsieur Christian GEX, Maire**.

Nombre de Conseillers : 27

En exercice : 27
Présents : 22
Votants : 27

OBJET

**FINANCES : OUVERTURE
D'UNE LIGNE DE
TRESORERIE – BUDGET
" REGIE DELEGATION
ASSAINISSEMENT".**

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le 19 Octobre 2020 et que la convocation du Conseil avait été faite le 7 OCTOBRE 2020

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture et publication du ---

Etaient présents : M. GEX – Mme COUDRAY - M.COLIN - Mme CAREL - Mme CHASSAIN – M. BANNEROT – Mme TIHA - M. MOUGIN - Mme VAUDEVILLE – M. COUDRAY – Mme LAURENT- Mme COSSART - M. FRANCOIS – M. MALHERBE – M. THIRIET – Mme MARCELLOT - Mme BELCOUR - M. VANOT - Mme ROBERT – M. VERNOUX – Mme HENRY- M. KUREK.

Excusés ayant donné pouvoir : M. LINDER à M. VANOT - Mme USTARITZ à Mme CHASSAIN - Mme BAILLY à Mme COUDRAY - M. MALARDE à Mme VAUDEVILLE - Mme DA SILVA à M. KUREK.

Mme Isabelle CHASSAIN a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

7. FINANCES LOCALES **7.3.2. Lignes de trésorerie**

Sur proposition de Monsieur le Maire et entendu son rapport,

- Considérant que le Budget annexe 2020 " Régie délégation assainissement" a été voté par délibération N°026/2020 du 02 Mars 2020 ;

- Considérant que par délibération du 25 MAI 2020, le Conseil Municipal a consenti des délégations au Maire, en l'autorisant à réaliser la ou les lignes de trésorerie dont le montant est à préciser soit lors de l'adoption du budget de la collectivité, par délibération séparée, soit par délibération dans le cours de l'année.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à la l'unanimité, cinq abstentions : *Mme ROBERT – M. VERNOUX – Mme HENRY – M. KUREK + pouvoir de Mme DA SILVA.* :

- **AUTORISE** Monsieur le maire à ouvrir une ligne de trésorerie à hauteur de 150 000€ pour le budget délégation assainissement.

- **AUTORISE** Monsieur le maire à payer les frais inhérents à ladite ligne de trésorerie.

Fait et délibéré à BACCARAT, les jours mois et an susdits.

Pour Copie Conforme,
Le Maire,
M. Christian GEX

DEPARTEMENT
MEURTHE-et-MOSELLE
ARRONDISSEMENT
LUNEVILLE
CANTON
BACCARAT

COMMUNE DE BACCARAT

EXTRAIT N° 101/2020 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 OCTOBRE 2020

L'an deux mil vingt, le treize Octobre, le Conseil Municipal de la Commune de **BACCARAT** étant réuni à la salle des fêtes de Baccarat, après convocation légale, sous la présidence de **Monsieur Christian GEX, Maire**.

Nombre de Conseillers : 27

En exercice : 27
Présents : 22
Votants : 27

OBJET
RESSOURCES HUMAINES :
CONTRAT PARCOURS
EMPLOI COMPETENCE

Etaient présents : M. GEX – Mme COUDRAY - M. COLIN - Mme CAREL - Mme CHASSAIN – M. BANNEROT – Mme TIHA - M. MOUGIN - Mme VAUDEVILLE – M. COUDRAY – Mme LAURENT- Mme COSSART - M. FRANCOIS – M. MALHERBE – M. THIRIET – Mme MARCELLOT – Mme BELCOUR - M. VANOT – Mme ROBERT – M. VERNOUX – Mme HENRY- M. KUREK.

Excusés ayant donné pouvoir : M. LINDER à M. VANOT - Mme USTARITZ à Mme CHASSAIN - Mme BAILLY à Mme COUDRAY - M. MALARDE à Mme VAUDEVILLE - Mme DA SILVA à M. KUREK.

Mme Isabelle CHASSAIN a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

4. FONCTION PUBLIQUE **4.2 Personnel contractuel**

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le 19 Octobre 2020 et que la convocation du Conseil avait été faite le 7 OCTOBRE 2020

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture et publication du ---

Sur proposition de Monsieur le Maire et entendu son rapport,

- Considérant la nécessité de procéder au recrutement d'une personne en contrat Parcours Emploi Compétence (PEC) pour le service pôle ménage, pour UN an et pour une durée hebdomadaire de travail de 30 heures.

Ce recrutement est nécessaire pour pallier la crise sanitaire actuelle et permettra également de pallier différents arrêts maladie dans le service durant l'année.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, 5 abstentions (*Mme ROBERT – M. VERNOUX – Mme HENRY – M. KUREK + pouvoir de Mme DA SILVA*) :

- **DECIDE** de recruter une personne dans le cadre du dispositif Parcours Emploi Compétence dans les conditions suivantes :
- Poste : Agent Technique – Pôle ménage
 - Durée du contrat : 1 an
 - Durée hebdomadaire de travail : 30 heures
 - Rémunération : SMIC

Fait et délibéré à BACCARAT, les jours mois et an susdits.

Pour Copie Conforme,
Le Maire,
M. Christian GEX

DEPARTEMENT
MEURTHE-et-MOSELLE
ARRONDISSEMENT
LUNEVILLE
CANTON
BACCARAT

COMMUNE DE BACCARAT

EXTRAIT N° 102/2020 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 OCTOBRE 2020

L'an deux mil vingt, le treize Octobre, le Conseil Municipal de la Commune de **BACCARAT** étant réuni à la salle des fêtes de Baccarat, après convocation légale, sous la présidence de **Monsieur Christian GEX, Maire**.

Nombre de Conseillers : 27

En exercice : 27
Présents : 22
Votants : 27

Etaient présents : M. GEX – Mme COUDRAY - M. COLIN - Mme CAREL - Mme CHASSAIN – M. BANNEROT – Mme TIHA - M. MOUGIN - Mme VAUDEVILLE – M. COUDRAY – Mme LAURENT- Mme COSSART - M. FRANCOIS – M. MALHERBE – M. THIRIET – Mme MARCELLOT – Mme BELCOUR - M. VANOT – Mme ROBERT – M. VERNOUX – Mme HENRY- M. KUREK.

Excusés ayant donné pouvoir : M. LINDER à M. VANOT - Mme USTARITZ à Mme CHASSAIN - Mme BAILLY à Mme COUDRAY - M. MALARDE à Mme VAUDEVILLE - Mme DA SILVA à M. KUREK.

OBJET
RESSOURCES HUMAINES :
RECRUTEMENT SUITE A
ACCROISSEMENT
TEMPORAIRE D'ACTIVITE.

Mme Isabelle CHASSAIN a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

4, FONCTION PUBLIQUE **4.2 Personnel contractuel**

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le 19 Octobre 2020 et que la convocation du Conseil avait été faite le 7 OCTOBRE 2020

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture et publication du ---

Sur proposition de Monsieur le Maire et entendu son rapport,

Considérant qu'il est parfois nécessaire de recruter des personnes au motif d'un accroissement temporaire d'activité. Ce besoin peut être lié à la saisonnalité, ou à une urgence.

Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité, 5 absentions : (Mme ROBERT – M. VERNOUX – Mme HENRY – M. KUREK + pouvoir de Mme DA SILVA) :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à effectuer des recrutements temporaires en cas d'accroissement temporaire d'activité ;
- **DIT** que cette décision prendra effet à partir du 05 OCTOBRE 2020.

Fait et délibéré à BACCARAT, les jours mois et an susdits.

Pour Copie Conforme,
Le Maire,
M. Christian GEX